

**DCA**  
COMPTABLE  
PROFESSIONNEL  
AGRÉÉ inc.



**CONNEXION MATAWINIE**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 DÉCEMBRE 2022**





## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AUX ADMINISTRATEURS DE  
CONNEXION MATAWINIE

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme CONNEXION MATAWINIE (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*DCA, comptable professionnel agréé, inc<sup>1</sup>*

Saint-Paul-de-Joliette, le 20 juin 2023

---

<sup>1</sup> Par Simon Bellehumeur, CPA auditeur

**CONNEXION MATAWINIE****Résultats**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>Produits</b>		
Contribution de la MRC de Matawinie	40 287 \$	135 461 \$
Redevances	256 023	69 006
Autres revenus	31 600	-
	<b>327 910</b>	<b>204 467</b>
<b>Charges</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 324	10 520
Cotisations et adhésions	-	341
Entretien et réparations	56 990	55 753
Formation et perfectionnement	69	135
Fournitures	39 818	25 649
Frais de déplacement	475	413
Frais de représentation	-	105
Honoraires professionnels	54 205	21 923
Intérêts et frais bancaires	512	61
Location d'équipement	686 827	234 050
Loyer	6 000	15 300
Publicité (nette d'un remboursement de 12 972 \$ en 2021)	32 874	(9 581)
Salaires et avantages sociaux	83 037	278 725
Taxes et permis	40	-
Télécommunications	1 532	2 825
	<b>968 703</b>	<b>636 219</b>
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	<b>(640 793) \$</b>	<b>(431 752) \$</b>

## CONNEXION MATAWINIE

### Évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	Investis en immobi- lisations corporelles	Non affectés	2022 Total	2021 Total
Solde au début	8 876 \$	(744 920) \$	(736 044) \$	(304 292) \$
Insuffisance des produits sur les charges	(6 324)	(634 469)	(640 793)	(431 752)
<b>Solde à la fin</b>	<b>2 552 \$</b>	<b>(1 379 389) \$</b>	<b>(1 376 837) \$</b>	<b>(736 044) \$</b>

**CONNEXION MATAWINIE****Bilan**

Au 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>Actif</b>		
<b>Court terme</b>		
Encaisse	203 794 \$	13 260 \$
Débiteurs (note 3)	74 791	23 300
	278 585	36 560
<b>Immobilisations corporelles (note 4)</b>	2 552	8 876
	281 137 \$	45 436 \$
<b>Passif</b>		
<b>Court terme</b>		
Créditeurs (note 5)	16 955 \$	31 336 \$
Avance de la MRC de Matawinie, sans intérêts	1 641 019	750 144
	1 657 974	781 480
<b>Actifs nets négatifs</b>		
Non affecté	(1 379 389)	(744 920)
Investis en immobilisations corporelles	2 552	8 876
	(1 376 837)	(736 044)
	281 137 \$	45 436 \$

Pour le conseil,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**CONNEXION MATAWINIE****Flux de trésorerie**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(640 793) \$	(431 752) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 324	10 520
	(634 469)	(421 232)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	825 003	406 596
<b>Augmentation (diminution) de l'encaisse</b>	190 534	(14 636)
<b>Encaisse au début</b>	13 260	27 896
<b>Encaisse à la fin</b>	203 794 \$	13 260 \$



## CONNEXION MATAWINIE

### Notes complémentaires

Au 31 décembre 2022

---

#### 1. Statuts et nature des activités

L'organisme à but non lucratif est régi en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Sa mission consiste à favoriser le développement local et régional sur le territoire de la MRC de Matawinie en assurant à l'ensemble des citoyens, commerces et industries de son territoire l'accès à des services de télécommunications à large bande (internet, télévision et téléphonie).

#### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

##### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

##### Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits tirés des autres revenus sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

##### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Méthode	Périodes
Matériel informatique	Amortissement linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Amortissement linéaire	3 ans

##### Instruments financiers

###### *Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

## CONNEXION MATAWINIE

### Notes complémentaires

Au 31 décembre 2022

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Instrument financiers (suite)

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs et avances à payer.

### Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

## 3. Débiteurs

	2022	2021
Comptes clients	65 610 \$	21 777 \$
Taxes à la consommation	9 181	1 523
	<b>74 791 \$</b>	<b>23 300 \$</b>

## 4. Immobilisations corporelles

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	28 733 \$	27 986 \$	747 \$	6 119 \$
Mobilier de bureau	4 763	2 958	1 805	2 757
	<b>33 496 \$</b>	<b>30 944 \$</b>	<b>2 552 \$</b>	<b>8 876 \$</b>

**CONNEXION MATAWINIE****Notes complémentaires**

Au 31 décembre 2022

**5. Créditeurs**

	2022	2021
Comptes fournisseurs	16 955 \$	775 \$
Salaires et vacances à payer	-	30 561
	<b>16 955 \$</b>	<b>31 336 \$</b>

**6. Opérations entre apparentés**

L'organisme Connexion Matawinie et la MRC de Matawinie sont apparentés par le fait qu'elles sont des entités sous contrôle commun. Plus précisément, Connexion Matawinie est inclus dans le périmètre comptable de la MRC de Matawinie et est contrôlé par celle-ci.

Au cours de l'exercice, l'organisme a effectué les transactions suivantes avec l'organisme de contrôle :

	2022	2021
<b>Produits</b>		
Contribution de la MRC de Matawinie	40 287 \$	135 461 \$
<b>Charges</b>		
Fournitures et frais de bureau	14 725 \$	-
Honoraires professionnels	36 601 \$	-
Loyer	6 000 \$	-

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

De plus, la MRC Matawinie a refacturé une somme de 671 422 \$ à l'organisme. Ces frais représentent une dépense de location d'équipement que la MRC Matawinie avait payé au fournisseur externe.

**7. Obligations contractuelles**

L'organisme s'est engagé, pour les exercices 2023 à 2025, en vertu d'un bail locatif pour un coût annuel de 6 000 \$ en 2023 et 6 600 \$ à partir de 2024 indexé annuellement.

L'organisme s'est engagé en vertu d'un contrat de maintenance du réseau à verser une somme de 100 000 \$.

**8. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.